



PORTRAIT

Anthony Le Huche, patron du Magayant et du Tangaroa

Un patron bienveillant

Devenir marin-pêcheur était inscrit dans le patrimoine génétique de cet enfant de La Turballe. Depuis son premier embarquement à l'adolescence, Anthony a appris le métier des arts traînants et la gestion d'une équipe. Pas évident. Surtout dans une filière qui a connu de profonds bouleversements.

En ce début janvier, le vent de noroît souffle un air glacial sur le port de La Turballe. Bonnet de laine vissé sur la tête, Anthony Le Huche alias « Tony » discute avec un technicien qui assure la maintenance du Magayant et du Tangaroa, aujourd'hui à quai. Il veille à ce que tout fonctionne bien pour que les deux chalutiers pélagiques de 22 mètres puissent sortir cette nuit en toute sécurité. « J'ai changé le moteur du Magayant voilà deux ans. Il était temps car, l'ancien, je l'ai vraiment poussé à bout, reconnaît-il. Depuis on est beaucoup plus serein... En plus, j'économise 150 litres de fioul par jour ! Cet investissement, c'est vraiment un bon calcul. Je suis gagnant de tous les côtés. » C'est d'autant plus vrai, qu'en ce début d'année, « il y a du prix ». Une bonne nouvelle pour celui qui, en trente ans d'exercice, a traversé pas mal de périodes d'incertitude et de fluctuation du marché. Petit retour en arrière.

Après des vacances d'été passées en mer au côté de son père, matelot, Anthony débute sa carrière très officiellement à quinze ans et demi grâce à une dérogation l'autorisant à embarquer avant les seize ans requis. « On est parti un mois et demi à la sardine, ça m'allait bien, explique le patron. Nous gamins, on ressentait même une certaine fierté d'être à bord des bateaux qu'on voyait tous les jours sur le port. » Il gravit peu à peu les échelons. Mais cela ne fut

« Il m'a accompagné à la banque quand j'ai acheté mon premier bateau. Et heureusement qu'il était là... »

possible que grâce à Jean Le Paludier dit « P'tit Jean » : « C'est un peu mon ange gardien, mon mentor, mon père spirituel... On l'appelle comme on veut mais c'est bien lui qui m'a mis le pied à l'étrier. Il m'a accompagné à la banque quand j'ai acheté mon premier bateau. Et heureusement qu'il était là... C'est aussi lui qui m'a expliqué comment on vit avec un équipage. »

Confronté tous les jours aux caprices de la météo, aux dures conditions de travail, aux contraintes économiques et aux difficultés relationnelles à bord, le jeune patron apprend le métier sur le pont. « A bord, dans un espace aussi confiné, le moindre petit accro peut prendre des proportions démesurées, explique-t-il. Avec l'expérience et les bons conseils de P'tit Jean, j'ai appris à ne pas pousser les gars à bout et à faire très attention au moral des troupes ! J'essaie d'ailleurs d'anticiper au maximum pour que les choses ne s'enveniment pas. » Une bienveillante attention comme méthode de management. Au bout du compte, c'est toute l'ambiance à bord qui s'en ressent.

« Il ne faudra pas s'étonner que beaucoup de pêcheurs ne les déclarent pas. C'est un réflexe naturel. En plus, comment contrôler la bonne application de cette mesure ? »

« C'est certainement ce qui a fait la différence quand mon fils Théo a quitté ses études de menuiserie pour me rejoindre à bord, s'interroge Tony. Je l'ai laissé libre de ses choix, comme le petit dernier d'ailleurs, mais il veut continuer et passer son capitaine 200. »

A 16 ans, Roman fait sa première année à l'école maritime d'Étel. Ses deux fils se destinant au métier de marin-pêcheur, Anthony est particulièrement sensible à l'avenir de la filière. « Je suis carrément pour le RMD, affirme-t-il sans détour. C'est la garantie de laisser de la ressource aux générations

futures. C'est le minimum que l'on puisse faire... De toute manière, moi je préfère pêcher dix tonnes à deux euros que vingt tonnes à un euro. Il faut bien comprendre que les pêcheurs ne seront jamais des moutons mais qu'ils acceptent sans difficulté les décisions qui vont dans le bon sens. » Il salue aussi le rôle important joué par Les Pêcheurs de Bretagne : « Ce système de gestion nous est absolument nécessaire car nous avons besoin de personnes capables de défendre nos intérêts de manière objective et de faire des compromis intelligents quand c'est nécessaire. »

Anthony écarte ensuite rapidement la question du chalutage qui selon lui n'est qu'un problème de comportement individuel. Il insiste en revanche sur les difficultés d'application de la désormais célèbre « obligation de débarquement ».

« Il faudrait des aménagements spécifiques à bord pour stocker ces rejets mais on n'a pas de place, dénonce-t-il. Il ne faudra donc pas s'étonner que beaucoup de pêcheurs ne les déclarent pas.



C'est un réflexe naturel. En plus, comment contrôler la bonne application de cette mesure ? » Face à cet imbrroglio, le patron préfère éviter les « prises non désirées » : « Sur le pélagique, on pratique une pêche ciblée avec un maillage adapté à chaque espèce. En plus, entre nous, on communique pour éviter les zones où le poisson est trop rare ou trop petit... Malgré cela, je ne sais pas comment cette obligation va évoluer. » Il souligne néanmoins un possible effet pervers : si les rejets débouchent sur une filière économique à part entière, certains patrons ne seront-ils pas tentés d'aller pêcher du rejet ? A surveiller



« Je suis carrément pour le RMD... »

■ Anthony Le Huche devant ses deux chalutiers à La Turballe